

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 05 ET 6 OCTOBRE 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RISPOSTA À A CHJAMA À PRUGETTI "1 000 GHJORNI" DI
L'AGENZIA SANITARIA REGIONALE DI CORSICA

RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS "1 000 JOURS" DE
L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse se veut proactive pour la promotion de la santé, et c'est dans cet objectif que le rapport « Prumuzione di a salute per tutti inghilocu » a été voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse au mois d'avril 2022.

Dans la continuité des actions déjà portées par la direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire, la Collectivité de Corse a répondu à l'appel à projets « 1 000 jours » lancé par l'Agence Régionale de Santé pour demander le financement d'une formation de formateurs en petite enfance qui permettra la certification Qualiopi.

A l'issue de l'étude du dossier présenté, la Collectivité a obtenu une subvention d'un montant de 50 000 €, afin d'organiser cette formation en Corse.

La convention jointe en annexe fixe les modalités de versement de la somme dédiée à cette action. Cette recette sera inscrite au budget supplémentaire 2023 ainsi que les dépenses afférentes. Elle est fléchée au programme 5213 - chapitre 934 - compte 75888 pour un montant de 50 000 €.

En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver le recouvrement de la recette ;
- De m'autoriser à signer l'ensemble des actes à intervenir, dont la convention jointe en annexe et ses éventuels avenants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.